

# Vos tarifs au quotidien

---

## Principales conditions tarifaires

En vigueur au **1<sup>er</sup> janvier 2025**

Tarifs HT - Agriculteurs et Viticulteurs



# Principales conditions tarifaires applicables aux agriculteurs et viticulteurs

En vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025 - Tarifs HT

-  **Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte** **P. 3**
-  **Banque à distance** **P.4**
-  **Vos moyens et opérations de paiement** **P.6**
-  **Offres groupées de services** **P.10**
-  **Irrégularités et Incidents** **P.11**
-  **Besoins de financement professionnels** **P.12**
-  **Épargne et Placements financiers** **P.13**
-  **Monétique et terminaux de paiement électronique (TPE)** **P.15**
-  **Opérations à l'étranger** **P.17**
-  **Assurances et Prévoyance** **P.18**
-  **Glossaire** **P.20**



# Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

## Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte et remise de la convention	GRATUIT
Changement de titulaire du compte	49,70 €
Désolidarisation (dénonciation de compte-joint) (par an)	GRATUIT
Clôture de compte	GRATUIT
Services bancaires de base <sup>(1)</sup>	GRATUIT

## Relevés de compte (par mois)

Journalier avec récapitulatif mensuel	14,60 €
• Par internet avec e-relevé	GRATUIT
A la quinzaine	Inclus dans les frais de tenue de compte
• Par internet avec e-relevé	Inclus dans les frais de tenue de compte
Mensuel	GRATUIT
• Par internet avec e-relevé	GRATUIT
Duplicata de relevé d'opérations (par feuillet)	2,30 €

**Vous pouvez recevoir gratuitement vos relevés de compte sous forme électronique. Ils sont consultables dans votre espace personnel du service de banque à distance par internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique Mes documents / Accéder à mes E-Documents.**

## Tenue de compte

Frais de tenue de compte actif (par compte) (par mois)	17,00 €
Frais de gestion de compte en inactivité <sup>(2)</sup>	30,00 €
Commission de mouvement (par mois)	0,10 % avec minimum de 3,77 €
Commission de plus fort découvert (par trimestre)	GRATUIT

**Les SCI, GFA, GFV, CUMA et GFR sont exonérés des frais de tenue de compte actif.**

(1) Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du code monétaire et financier, bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article article D.312-5-1 du code monétaire et financier.

(2) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30,00 € du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes. Est considéré comme inactif le compte qui n'a enregistré aucune opération autre que celles initiées par la banque (perception de frais, versement d'intérêts, etc.) pendant 12 mois consécutifs.

## Services en agence

Délivrance d'un RIB	GRATUIT
Attestation <b>TVA</b>	
• Selon la nature et l'ancienneté des informations	de 18,75 € à 34,60 €
Attestation pour votre commissaire aux comptes <b>TVA</b>	109,70 €
Frais de recherche d'une adresse pour PND <sup>(1)</sup> (au-delà de 2 mois) <b>TVA</b>	20,20 €
Frais de location de coffre-fort <b>TVA</b>	
• Suivant la taille et la garantie (par an)	de 96,60 € à 317,30 €
• Location temporaire pour un mois	33,25 €

## Marché à terme

Ouverture d'un compte dédié aux opérations sur les marchés à terme	
• Ouverture de compte	279,95 €
• Commission de fonctionnement (par an) (à partir de la 2ème année)	140,55 €



## Banque à distance



# Bon à savoir !



### Application Ma Banque <sup>(2)</sup>

Effectuez les principales opérations liées à votre activité : virements professionnels, consultation de votre solde et de vos opérations, suivi de vos prélèvements et de vos encaissements.

## Internet : Crédit Agricole en Ligne Professionnel <sup>(3)</sup>

Offres	Fonctions	Prix en € par mois
Vision Pro	Consultation des comptes et virements internes au périmètre professionnel (compte à compte)	GRATUIT
Vision + Pro	Vision Pro + virements externes au périmètre + consultation d'effets	8,70 €
Action Pro	Vision + Pro + gestion d'effets + gestion des titres (Invest Store Initial)	15,15 €
Alerte solde journalier E-mail ou SMS (par mois et par compte) <sup>(4)</sup>		2,30 €
Alerte mise à disposition des moyens de paiements E-mail ou SMS (par mois et par compte) <sup>(4)</sup>		0,40 €
Accès Bourse en Ligne abonnement Invest Store Intégral		GRATUIT
• Commissions de service Invest Store Intégral (par an et par compte)		
- Si moins de 12 ordres exécutés dans l'année		103,50 €
- Si au moins 12 ordres exécutés dans l'année		GRATUIT
Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 14, rubrique placements financiers		

(1) PND : pli non distribuable par La Poste.

(2) Téléchargement et accès gratuit de l'application Ma Banque Pro, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne.

(3) Hors coût de communication variable selon opérateur et fournisseur d'accès Internet.

(4) En cas de compte collectif, facturation par co-titulaire du compte.

## EBICS T ou TS

Echange de données avec la banque via des protocoles sécurisés	Nous consulter
--	----------------

## EDIWEB <sup>(1)</sup>

Offres permettant l'échange de données avec la banque via internet sécurisé (virements SEPA, prélèvements SEPA, LCR, transferts internationaux, récupération des relevés de compte...)

Abonnement mensuel par compte	
• Sens Client/Banque (avec certificat électronique)	9,25 € <sup>(2)</sup>
• Sens Client/Banque (sans certificat électronique)	11,40 €
- Pour les titulaires d'un Compte Service Agri Essentiel, d'un Compte à Composer Agri, d'un Compte Service Entreprise	GRATUIT
• Sens Banque/Client	13,55 €
- Pour les titulaires d'un Compte Service Agri Essentiel, d'un Compte à Composer Agri, d'un Compte Service Entreprise	11,40 €
• Option vers l'international	18,50 €
Relevés de compte ou d'impayés (à l'écriture)	0,05 €

## Signatures électroniques TVA

Sécurisation des échanges par les protocoles Ebics T ou TS et sur internet Ediweb, TéléTV@, compte Fiscal Professionnel, Téléc@rtegrise, URSSAF, réponse aux appels d'offres publics...

Ma Signature EDI (application smartphone et tablette pour signer et valider les ordres de paiement) (par mois et par certificat)	3,75 €
Ma Signature Performance (par mois et par certificat)	2,70 €
3SKey (facturation mensuelle pour 2 clés 3SKey)	7,65 €
CA Certificat et CA Certificat + (facturation annuelle)	
• Certificat (logiciel ou sur carte ou sur clé)	88,50 €
• Location lecteur (selon configuration)	de 44,25 € à 79,65 €
• Location clé USB	81,50 €
CA CertiPro (facturation mensuelle par certificat)	2,70 €

(1) Hors coût de communication variable selon opérateur et fournisseur d'accès Internet.

(2) Sous réserve de la souscription d'un certificat électronique.



# Vos moyens et opérations de paiement

## Cartes

### Cotisation Carte

#### Carte de paiement et de retrait

CATÉGORIES DE CARTE		
	Débit immédiat	Débit différé
• Carte commerciale à autorisation systématique Professionnelle )))	56,70 € /an	-
• Carte commerciale BusinessCard <sup>(1)</sup> )))	56,70 € /an	55,90 € /an
• Carte commerciale BusinessCard Executive )))	143,85 €/an	141,80 € /an
• Carte LSB Nord Est Entreprise	1,52 € /mois	-
• Carte Dépôt	<b>GRATUIT</b>	-

Le logo ))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Paiement Mobile ou auprès de votre Conseiller.

## Opérations sur carte

Carte de dépannage	244,25 €
Frais d'envoi de carte en pli simple à domicile	<b>GRATUIT</b>
Frais d'envoi de carte en pli recommandé	Tarif postal
Remplacement d'une carte <sup>(2)</sup>	11,65 €
Réédition de code confidentiel	12,20 €
Frais d'opposition pour vol et perte par le titulaire de la carte <sup>(3)</sup>	19,10 €
Frais d'opposition par le Crédit Agricole pour usage abusif d'une carte de paiement avec inscription au fichier Banque de France	43,90 €
Mainlevée opposition carte (usage abusif) au fichier Banque de France	46,10 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur en agence	9,20 €

(1) Les titulaires d'un Compte à Composer Agri ou d'un Compte-Service Agri Essentiel bénéficient d'une réduction de 20 % sur la cotisation carte annuelle adossée au compte support de l'offre groupée.

(2) Si remplacement suite à opposition, frais remboursés aux assurés SécuriCOMPTE Agri et Agri Plus.

(3) Frais remboursés aux assurés SécuriCOMPTE Agri et Agri Plus.

## Paie ment par carte <sup>(1) (2)</sup>

Paie ment par carte en euro <sup>(3)</sup> dans un pays de l'Es pace Economique Europe en (EEE)

**GRATUIT**

Autres paie ments par carte <sup>(4)</sup> (hors zone EEE ou paie ment par carte en devise zone EEE)

- |  |  |
|--|--|
| • Carte commerciale BusinessCard Executive à Débit Immédiat et à Débit Différé | 2,80 % du montant de l'opération (mini 0,52 €) |
| • Carte commerciale BusinessCard à Débit Immédiat et à Débit Différé           | 3,00 % du montant de l'opération (mini 0,52 €) |
| • Carte commerciale à autorisation systématique Professionnelle                | 3,20 % du montant de l'opération (mini 0,52 €) |

## Retrait d'espèces par carte <sup>(1)</sup>

Retrait d'espèces par carte en euro <sup>(3)</sup> au distributeur automatique de billets dans un pays de l'Es pace Economique Europe en (EEE)

- |  | du Crédit Agricole | d'une autre banque   |
|--|--------------------|--|
| • Carte commerciale BusinessCard Executive à Débit Immédiat et à Débit Différé | <b>GRATUIT</b>     | Les 2 premiers retraits dans le mois civil : <b>GRATUIT</b> , au-delà par retrait 0,26 € |
| • Carte commerciale BusinessCard à Débit Immédiat et à Débit Différé           | <b>GRATUIT</b>     | Les 2 premiers retraits dans le mois civil : <b>GRATUIT</b> , au-delà par retrait 0,52 € |
| • Carte commerciale à autorisation systématique Professionnelle                | <b>GRATUIT</b>     | Le premier retrait dans le mois civil : <b>GRATUIT</b> , au-delà par retrait 1,09 €      |

Autres retraits d'espèces par carte <sup>(4)</sup> au distributeur automatique de billets (hors zone EEE ou en devise zone EEE)

- |  |  |
|--|--|
| • Carte commerciale BusinessCard Executive à Débit Immédiat et à Débit Différé | 2,80 % du montant de l'opération (mini 3,43 €, maxi 10,40 €) |
| • Carte commerciale BusinessCard à Débit Immédiat et à Débit Différé           | 3,00 % du montant de l'opération (mini 3,43 €, maxi 10,40 €) |
| • Carte commerciale à autorisation systématique Professionnelle                | 3,20 % du montant de l'opération (mini 3,43 €, maxi 10,40 €) |

Retraits d'espèces par carte au guichet d'une agence bancaire autre que le Crédit Agricole France

- |  |   |
|--|---|
| • Toutes cartes                              |   |
| - Zone EEE <sup>(2)</sup> (y compris France) | 3,82 €  |
| - Hors zone EEE (ou en devise zone EEE)      | 3,00 % du montant de l'opération minimum 6,45 € |

(1) Les opérations de change sont effectuées au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : [www.credit-agricole.fr/ca-nord-est](http://www.credit-agricole.fr/ca-nord-est) rubrique «nos tarifs».

(2) Incluant les paiements sans contact.

(3) Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

(4) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

## Virements SEPA émis

Virement en euro opéré au sein de l'Espace Economique Européen

En faveur d'un client du Crédit Agricole

	INTERNET <sup>(1)(2)</sup>	AGENCE
• Frais par virement SEPA émis occasionnel	GRATUIT	GRATUIT
• Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
• Frais par virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

En faveur d'un client d'une autre banque

	INTERNET <sup>(1)(2)</sup>	AGENCE
• Frais par virement SEPA émis occasionnel	GRATUIT	5,00 €
• Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	4,05 €
• Frais par virement permanent	GRATUIT	1,30 €

Télétransmis par EDI 0,22 €

Virement de trésorerie télétransmis par EDI 4,95 €

Virement de trésorerie (support papier) 13,05 €

Recherche et modification des instructions d'un virement SEPA et hors SEPA 27,75 €

Demande de retour de fonds virement SEPA 27,75 €

Frais de recherche des coordonnées bancaires du bénéficiaire d'un virement externe **TVA** 5,80 €

Frais pour la modification d'un virement permanent 2,20 €

SECURIBAN

• Frais de mise en service 31,05 €

• Frais par demande 0,75 €

Emission d'un virement instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne - Site Internet [www.credit-agricole.fr/ca-nord-est](http://www.credit-agricole.fr/ca-nord-est)

• Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale **GRATUIT**

Via EDIWEB / EBICS T ou TS

• IP Fichier Zone SEPA 0,22 € l'opération

## Prélèvements SEPA

Prélèvements SEPA standards reçus

• Paiement par prélèvement SEPA reçu **GRATUIT**

• Opposition sur prélèvement SEPA 19,10 €

Prélèvements SEPA Inter-Entreprises reçus (B to B)

• Enregistrement d'une autorisation de paiement d'un prélèvement récurrent ou unique reçu 12,40 €

• Modification d'une autorisation de paiement d'un prélèvement reçu 12,40 €

• Suppression d'une autorisation de paiement d'un prélèvement reçu 6,70 €

Traitement des remises à l'encaissement télétransmises par EDI

• Prélèvements SEPA standard 0,45 €

• Prélèvements SEPA Inter-Entreprises (SDD B to B) 0,55 €

Autres services

• Demande d'identification créancier SEPA (ICS) 72,45 €

• Pack prélèvement confort (facturation mensuelle) 6,60 €

• Pack prélèvement confort plus (facturation mensuelle) 24,05 €

## Chèques

Frais d'acheminement du chéquier en pli simple

• Pour les titulaires d'un Compte-Service Agri Essentiel, d'un Compte à Composer Agri, d'un Compte Service Entreprise **GRATUIT**

(1) Avec Crédit Agricole en Ligne Professionnel Vision+ Pro ou Action Pro (par appel d'échéance).

(2) Coût de communication variable selon opérateur et fournisseur d'accès internet.

- Pour les non-titulaires d'un Compte-Service Agri Essentiel, d'un Compte à Composer Agri, d'un Compte Service Entreprise

- 1er chéquier dans l'année	<b>GRATUIT</b>
- à partir du 2ème chéquier dans l'année (par envoi)	2,34 €
Frais d'envoi de chéquier en recommandé simple	Tarif postal
Délivrance chéquier en agence	<b>GRATUIT</b>
Renouvellement du chéquier	<b>GRATUIT</b>
Frais d'émission d'un chèque de banque	14,45 €
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur <sup>(1)</sup>	17,03 €
Lettre chèque Standard	0,10 € l'unité
Lettre chèque Spécifique	0,20 € l'unité

## Effets de commerce

### Effets remis à l'encaissement <sup>(2)</sup> ou à l'escompte

- Sur support papier 7,80 €
- Télétransmis en EDI 0,65 €

### Opérations sur effet

- Déclaration à la Banque de France 16,60 €
- Réclamation, modification, acceptation, avis de sort 23,05 €

## Autres services

Commission par remise LCR sur support papier	16,45 €
Frais d'envoi lettre recommandée	Tarif postal
Frais de recherche et/ou photocopie d'une opération (ex : chèque, dépôt de chèque, retrait ou dépôt d'espèces, paiement ou retrait par carte, autorisation de prélèvement, ordre de virement...) (à l'unité) <b>TVA</b>	14,05 €
Frais d'édition d'extrait Kbis (à l'unité) <b>TVA</b>	6,05 €

## Services fiduciaires

Dépôts de billets ou de pièces	3,00 € par dépôt (gratuit 10 dépôts par mois)
Dépôts de billets ou de pièces inférieurs à 5 €	2,00 € par dépôt
Commandes de billets ou de monnaie	5,00 € par commande (gratuit 1 commande par trimestre)
Ecart de comptage sur dépôt	5,00 € par opération de régularisation (gratuit 1 opération de régularisation par trimestre)

## Dates de valeur

Retrait d'espèces	Jour (J) de l'opération
Dépôt d'espèces	Jour du crédit en compte
Paiement par chèque	Jour de la présentation par la banque du bénéficiaire du chèque
Dépôt de chèque	J + 1 ouvrable
• Pour les titulaires d'un Compte-Service Agri Essentiel ou d'un Compte à Composer Agri	J
Chèque revenu impayé	Jour de réception de l'impayé
Remises opérations cartes	J + 1 ouvrable
Virement SEPA reçu <sup>(3)</sup>	
• Du Crédit Agricole du Nord Est	Jour (J) de l'opération
• Hors Crédit Agricole du Nord Est	Jour ouvrable (J) déterminé par la banque émettrice

(1) Frais remboursés aux assurés SécuriCOMPTE Agri et Agri Plus.

(2) Gratuit par Crédit Agricole en Ligne Professionnel Vision + Pro et Action Pro dans la limite des plafonds autorisés en vigueur.

(3) Virement en Euro opéré au sein de l'Espace Economique Européen.

## Virement SEPA émis <sup>(1)</sup>

- Sur Crédit Agricole du Nord Est **Jour (J) de l'opération**
- Hors Crédit Agricole du Nord Est **Jour (J) de l'opération**

## Effet remis à l'encaissement

- Remis dans les délais, soit 7 jours ouvrables avant l'échéance **(E)**
- Remis hors délais **J + 7 ouvrables**

## Prélèvement SEPA standard remis à l'encaissement

- Remis dans les délais, soit 1 jour ouvrable avant l'échéance **(E)**
- Remis hors délais **J + 1 ouvrable**

## Prélèvement SEPA inter-entreprises remis à l'encaissement quel que soit le type d'opération

- Remis dans les délais, soit 1 jour ouvrable avant l'échéance **(E)**
- Remis hors délais **J + 1 ouvrable**



## Offres groupées de services

### Compte à Composer Agri (par mois)

Le socle :  
les essentiels de la gestion du compte

Cotisation mensuelle du socle  
selon le volume annuel des  
flux créditeurs confiés

- Inférieur ou égal à 100 000 € **18,10 €**
- Supérieur à 100 000 € **29,10 €**

- Exonération des frais de tenue de compte
- Exonération de la commission de mouvement
- Crédit Agricole en Ligne Pro (Action Pro)
- Date de valeur J pour les chèques
- Date de valeur J pour les effets
- SécuriCOMPTE Agri plus (assurance perte/vol des moyens de paiement) <sup>(2)</sup>
- Pleinchamp PRO (accès au site [www.pleinchamp.com](http://www.pleinchamp.com)) **TVA**
- + au choix :  
E- documents,  
Relevé de compte bimensuel,  
Alerte solde journalier (E-mail ou SMS),  
Alerte mise à disposition des moyens de paiement (E-mail ou SMS).

### Option : module Epargne Pilotée

- Mandat d'épargne «Ecopage» ou «Ecrêtage» **2,05 €**

### Compte-Service Agri (par mois)

Compte-Service Agri Essentiel

A partir de 32,10 €

#### Pleinchamp PRO <sup>(3)</sup>

Pleinchamp PRO est un service d'informations sur les thématiques suivantes :

- Météo locale personnalisable,
- Analyses et avis d'experts des marchés Elevage,
- Analyses et prospectives des marchés Grandes cultures,
- Analyses et avis d'experts Energie,
- Analyses et avis d'experts Azote,
- Fiches pays afférents à la filière viti-vinicole.

Il inclut également des contenus éditoriaux réservés aux Clients de Pleinchamp PRO.

(1) Virement en Euro opéré au sein de l'Espace Economique Européen.

(2) Les garanties SECURI sont assurées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris), entreprise soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09.

(3) Coût de connexion selon opérateur. La durée minimale de l'abonnement Pleinchamp Pro est de 12 mois, période à l'issue de laquelle la résiliation est possible à tout moment. Pleinchamp Pro est un service proposé par la SAS Pleinchamp, société par action simplifiée au capital social de 3 290 100 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12, place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex.



# Irrégularités et incidents

## Commission d'intervention

Commission d'intervention : somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision ...)

Tarif par opération <sup>(3)</sup> 8,50 € (avec un plafond de 85,00 € /mois)

## Opérations particulières

Frais par saisie-attribution	96,90 €
Frais pour saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant de l'opposition administrative avec un maximum de 90,46 €
Frais de procédure d'exécution vaine	54,90 €

## Incidents de paiement

Rejet de paiement pour défaut de provision (y compris frais de notification et commission d'intervention)

- Frais de rejet de prélèvement SEPA ou échéance de prêt pour défaut de provision **Montant du prélèvement avec un maximum de 20,00 €**
- Frais de non-exécution de virement SEPA permanent pour défaut de provision **Montant du virement avec un maximum de 20,00 €**

Refus de paiement (effets)

- Pour absence de provision **Montant de l'effet avec un maximum de 28,00 €**
- Pour prorogation **28,00 €**

Impayés sur remise à l'encaissement

- Chèque pour motif autre que sans provision **14,20 €**
- Prélèvement SEPA standard ou Inter-Entreprises **11,30 €**
- Effet **21,55 €**

Interdiction bancaire

- Frais de lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision <sup>(1)</sup> (lettre simple) **15,55 €**
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision <sup>(2)</sup> ≤ 50 € **30,00 €**
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision <sup>(2)</sup> > 50 € **50,00 €**
- Frais de dossier (interdit bancaire déclaré par une autre banque) **27,65 €**
- Chèque payé sur compte interdit bancaire **39,50 €**

(1) Tarification prélevée si paiement du chèque.

(2) Ce forfait inclut : frais d'ouverture de dossier, frais par chèque impayé, frais de lettre d'interdiction, délivrance d'un certificat de non paiement, régularisation par affectation de provision, frais postaux et commission d'intervention.

Les frais ne seront pas prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours calendaires.

(3) Hors forfait chèque pour absence de provision.



# Besoins de financement professionnels <sup>(1)</sup>

Les informations ci-dessous ne constituent ni une autorisation de découvert, ni une offre de prêt

## Financement du cycle d'exploitation

### Ouverture d'un crédit en compte courant

- Frais de dossier <sup>(2)</sup>
- Mise en place 0,30 % avec un mini de 156,00 € et maxi 431,00 €
- Réexamen 0,30 % avec un mini de 99,00 € et un maxi de 215,00 €
- Intérêts débiteurs Nous consulter

### Prêt à court terme

- Frais de dossier <sup>(2)</sup>
- Mise en place 0,30 % avec un mini de 156,00 € et maxi 431,00 €
- Réexamen 0,30 % avec un mini de 99,00 € et un maxi de 215,00 €
- Intérêts Nous consulter

### Agil'Appro

- Frais de dossier <sup>(4)</sup>
- Dossier inférieur ou égal à 50 000 € 110,00 €
- Dossier supérieur à 50 000 € 150,00 €
- Intérêts Nous consulter

### Escompte, caution bancaire et garantie 1ère demande (prélevés sur un plafond)

- Frais de dossier <sup>(2)</sup>
- Mise en place 0,30 % avec un mini de 156,00 € et maxi 431,00 €
- Réexamen 0,30 % avec un mini de 99,00 € et un maxi de 215,00 €

### Loi Dailly (par bordereau)

- Notification avec ou sans acceptation 28,00 €
- Impayé 28,00 €

## Financement à moyen et long terme

Frais de dossier <sup>(2)</sup> 1,00 % avec un mini de 208,00 €

Intérêts Nous consulter

Frais de dossier <sup>(2)</sup> prêt à moyen terme et long terme bonifié 215,30 €

### Frais de dossier <sup>(2)</sup> Agilor

- Dossier inférieur ou égal à 5000 € 105,00 €
- Dossier entre 5001 € et 100 000 € 155,00 €
- Dossier supérieur à 100 000 € 205,00 €

Frais de dossier <sup>(2)</sup> Crédit-Bail 1,00 % avec un mini de 208,00 €

## Financement : autres prestations

Commission d'ingénierie Nous consulter

Frais de dossier <sup>(2)</sup> caution de régie (mise en place ou réexamen) 82,90 €

Frais de dossier <sup>(2)</sup> autres cautions données par la banque 0,50 % avec un mini de 80,08 € et un maxi de 322,40 €

### Frais de dossier Prêt Express Agri Pro

- Moyen terme 118,40 €
- Court terme 64,58 €

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

(2) Frais prélevés pour chaque dossier de financement (instruction ou réaménagement) et chaque technique de crédit. Ces frais n'incluent pas les frais de prise de garantie et les commissions d'engagement.

Commission de caution (minimum perçu 24,33€)	de 1,00 % à 2,50 %
Commission de caution de régie	Nous consulter
Caution et garantie internationales	Nous consulter
Assurances <sup>(1)</sup>	Nous consulter

## Prestations sur prêt

Aide au bilan	17,35 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les titulaires de Compte-Service Agri Essentiel ou Compte à composer Agri</li> </ul>	GRATUIT
Attestation simple <b>TVA</b>	18,75 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>Certificat de prêt</li> <li>Attestation de paiement</li> </ul>	
Attestation personnalisée (prix variable en fonction de la nature et de l'ancienneté de l'information) <b>TVA</b>	34,60 € minimum
Lettre d'information annuelle par caution et par prêt	GRATUIT
Lettre d'information pour retard de prêt supérieur à 30 jours adressée aux cautions (facturée à l'emprunteur)	8,55 €
Changement de compte support des échéances (par prêt)	19,85 €
Changement de compte de la cotisation d'assurance	GRATUIT
Changement de périodicité de remboursement ou modification de date des échéances de prêt	53,80 €
Décompte de prêt	30,40 €
Photocopie de contrat de prêt <b>TVA</b>	50,50 €
Rédition d'un tableau d'amortissement <sup>(2)</sup>	17,25 €
Frais de garantie (gage, nantissement...)	Nous consulter
Autres prestations nécessitant une analyse financière ou une modification de contrat initial (par crédit, maximum 3 facturations)	182,25 €
Délégation assurance prêt hors CAM	183,35 €



## Épargne et Placements financiers

### Epargne bancaire

Frais de gestion de compte sur livret en inactivité <sup>(3)</sup>	30,00 €
Mandat d'épargne «Ecopage» ou «Ecrêtage» (par mois)	2,05 €
Transfert de compte épargne <sup>(4)</sup>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Vers un autre Crédit Agricole ou lors d'une succession</li> </ul>	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> <li>Vers un autre établissement que le Crédit Agricole et hors succession</li> </ul>	150,00 €
Conversion des titres au nominatif pur	56,00 €
Conversion des titres au nominatif administré	32,80 €
Compte sur Livret Excédent Pro	GRATUIT
Compte Excédent de Trésorerie	GRATUIT
Livret Projet Agri	GRATUIT

(1) Les contrats d'assurance emprunteur sont assurés par PREDICA, filiale d'assurance de personnes de Crédit Agricole Assurances, PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances - siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris - 334 028 123 RCS Paris. Les dispositions complètes des contrats, limites et modalités de mise en œuvre des garanties figurent dans la notice d'information.

(2) Première édition gratuite.

(3) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes. Est considéré comme inactif le compte qui n'a enregistré aucune opération autre que celles initiées par la banque (perception de frais, versement d'intérêts, etc.) pendant 12 mois consécutifs.

(4) Les transferts et clôtures de livrets sont gratuits.

## Épargne salariale et épargne retraite

### Frais de tenue de compte conservateur des parts (par an) **TVA**

- PEI (seul) / PER COL-I (seul)
- PESR CONVERGENCE (PEI et PER COL-I)
- Autre prestation salariale

Nous  
consulter

## Placements financiers

### Service Bourse

- Accès Bourse en Ligne (Invest Store Initial)
- Accès Bourse en Ligne étendu (Invest Store Intégral)

voir page 4

### Frais de courtage sur les opérations de bourse : CTO / PER<sup>(3)</sup>

	INVESTSTORE INITIAL		INVESTSTORE INTÉGRAL PAR INTERNET ET VIA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE
	PAR INTERNET	VIA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE	
• Actions, Bons, Obligations <sup>(1)</sup>			
- Ordre ≤ à 500 €	10,85 €	12,85 €	0,48 %
- 500 < Ordre ≤ 1000 €	10,85 €	12,85 €	0,18 %
- Ordre > 1000 € (selon le volume d'ordres)	0,35 % avec un mini de 10,85 €	de 0,50 % à 1,00 % avec un mini de 12,85 €	0,12 %
• Opérations sur bourse étrangère <sup>(2)</sup>	0,80 % avec un mini de 33,55 €	1,38 % avec un mini de 33,55 €	0,60 % avec un mini de 32,40 €
• Droits <sup>(1)</sup>	0,35 % avec un mini de 7,55 €	de 0,50 % à 1,00 % avec un mini de 9,40 €	0,35 % avec un mini de 7,55 €
• Ordres sur Warrant <sup>(1)</sup>	-	-	12,40 €
• Commissions de règlement différé (CRD)	-	-	0,018 % par jour de portage avec un mini de 5,50 €
• Opérations prorogation	-	-	0,29 % avec un mini de 14,20 €

### Frais de Souscription sur OPC

- OPC Crédit Agricole (hors droits d'entrée du gestionnaire selon l'OPC souscrit) <sup>(3)</sup> **GRATUIT**
- OPC France hors Crédit Agricole (hors droits d'entrée du gestionnaire selon l'OPC souscrit) <sup>(3)</sup> 31,85 €
- OPC Etranger 1,21 % avec un mini de 88,00 € <sup>(4)</sup>

### Frais de négociation des Certificats Coopératifs d'Associés du Nord Est

0,42 %

### Droits de garde Compte Titres Ordinaire

- Commission proportionnelle à la valorisation du portefeuille au 31 décembre précédent selon la nature des titres (hors parts sociales) **TVA**

Valeurs CA	Valeurs hors CA	Valeurs étrangères
0,18 %	0,28 %	0,33 %

- Minimum de 32,90 € et un maximum de 525,99 € par an

- Pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Intégral

**GRATUIT**

(1) Plus frais de marché.

(2) Plus frais variables suivant la place de cotation.

(3) Droits de sortie en cas de rachat selon l'OPC.

(4) Frais identiques en cas de rachat.

## Opérations diverses sur titres

• Relevé de titres, justificatifs et duplicata divers (par compte-titres)	16,05 €
• Transfert de compte-titres	
- Vers un autre Crédit Agricole ou lors d'une succession	GRATUIT
- Par compte	150,00 €
- Par ligne (si transfert partiel)	10,65 €

## Opérations sur l'or

### Courtage

• Achat et vente	2,10 % avec un minimum de 56,95 €
------------------	-----------------------------------

Pour toute autre prestation	Nous consulter
-----------------------------	----------------



## Monétique et terminaux de paiement électronique (TPE)

### Monétique (location mensuelle) TVA

#### Terminal de Paiement (TPE)

• TPE ADSL fixe	19,00 € / mois
• TPE ADSL mobile	29,00 € / mois
• TPE GPRS	39,00 € / mois
• Android + (engagement de 36 mois)	40,00 € / mois

### UP2PAY Mobile TVA

Acquisition lecteur	29,00 €
Lecteur avec abonnement mensuel	15,50 €

### U2Pay Caisse digitale TVA

Solution d'encaissement complète	Nous consulter
----------------------------------	----------------

### Options Monétique Dynamique (par mois) TVA

Option UPI Union Pay	GRATUIT
Éditeur lecteur de chèques (sauf GPRS)	GRATUIT
Relevé d'opérations mensuel	2,95 €
Relevé d'opérations journalier	19,00 €
Accès cartes privatives (3 cartes maxi)	5,60 €
Paiement en plusieurs fois (3xCB)	Nous consulter
Pré-autorisation - Paiement Location de Biens et Services :	
• En présence du client (paiement de proximité)	8,45 €
• Hors présence du client (VAD sans garantie de paiement)	8,45 €
• Option facture complémentaire	3,50 €

## Vente à distance **TVA**

Solution de création de site vitrine	Nous consulter
E-transactions (encaissement de paiements carte sur internet)	
• Offre Access	17,00 € / mois
• Offre Premium	20,00 € / mois
Vente à distance sécurisée	11,00 €
Paieement par lien	Nous consulter

## Autres services **TVA**

Livraison par transporteur	53,80 €
Livraison de matériel monétique et maintenance technique	81,25 €
Livraison de materiel monétique et installation par un technicien	Nous consulter
Editeur Lecteur de Chèques sans TPE (par mois)	37,10 €
Mise à disposition temporaire d'un TPE GPRS	
• Location du TPE GPRS	39,00 €
• Frais de mise en service	53,80 €
RMD (Relevé Monétique Détaillé)	11,20 €



## Bon à savoir !

### Up2Pay Mobile

Encassez les règlements de vos clients avec votre smartphone grâce à notre solution Up2Pay Mobile. Où que vous soyez et en toute sécurité.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter nos experts en monétique.

• [flux@ca-nord-est.fr](mailto:flux@ca-nord-est.fr)



# Opérations à l'étranger

## Virements

Virements SEPA <sup>(1)(2)</sup>	
• Émis	5,00 €
• Reçus	GRATUIT

### Frais sur virement hors zone SEPA (euro ou devise)

	PAYER	SE FAIRE PAYER
	Transfert de fonds vers l'étranger	Rapatriement de fonds de l'étranger
• Par virement	0,10 % - mini 27,45 € maxi 114,10 € + SWIFT <sup>(3)</sup> 18,70 €	26,40 €
• Virement urgent en euros	0,10 % - mini 27,45 € maxi 114,10 € + 18,30 € SWIFT <sup>(3)</sup> 18,70 €	Non concerné

### Commissions additionnelles sur l'émission d'un virement hors zone SEPA

• Sans frais pour le bénéficiaire (prise en charge des frais facturés à réception des fonds par la banque du bénéficiaire)	16,45 €
• Recherche et modification des instructions	27,45 €
• Demande de retour de fonds virement	27,45 €

## Chèques ou effets

	PAYER	SE FAIRE PAYER
<b>Par chèque</b>		
• Jusqu'à 46 €	12,25 €	12,25 €
• Au-delà de 46 € et jusqu'à 1000 €	36,75 €	33,40 €
• Au-delà de 1000 €	0,15 % - mini 36,75 € + SWIFT 18,70 €	0,10 % - mini 33,40 € maxi 152,25 €
<b>Impayé sur chèque étranger</b>	-	161,50 €
<b>Par effet</b>		
• Jusqu'à 1000 €	36,75 €	34,60 €
• Au-delà de 1000 €	0,15 % - mini 36,75 € + SWIFT 18,70 €	0,10 % - mini 34,60 € maxi 152,60 €

Des frais de port supplémentaires sont à prévoir pour les chèques et effets envoyés à l'encaissement : prix variables selon le prestataire.

Les commissions sur opérations internationales s'entendent hors frais éventuels des correspondants étrangers.

## Commission de change

Appliquée à toute opération négociée en devises étrangères hors billets	0,10 % avec mini de 14,00 €
Frais de dossier couverture de change	75,35 €

## Compte en devises

Compte en devises (par mois)	30,00 €
------------------------------	---------

(1) Gratuit par Crédit Agricole en Ligne Professionnel Vision + Pro et Action Pro dans la limite des plafonds autorisés en vigueur.

(2) Virement en Euro opéré au sein de l'Espace Economique Européen.

(3) Pour les opérations supérieures à 1000 €.

## Devises et chèques de voyage

### ACHAT PAR DÉBIT DE VOTRE COMPTE

- De billets en devises étrangères Cours de change en vigueur et 5,30 € par ordre

### VENTE PAR CRÉDIT DE VOTRE COMPTE

- De billets en devises étrangères Cours de change en vigueur et 5,30 € par ordre

- De chèques de voyage

- Libellés en euros

**GRATUIT**

- Libellés en devises étrangères Cours de change en vigueur et 5,30 € par ordre

Commission supplémentaire pour toute opération en espèces 7,45 €



## Assurances et Prévoyance

### Assurances pour vous et vos proches <sup>(1)</sup>

Protection des revenus <sup>(2)</sup>	Nous consulter
Santé individuelle <sup>(3)</sup>	Nous consulter
Assurance Prévoyance Décès <sup>(2)</sup>	Nous consulter

### Assurances pour vos biens <sup>(1)</sup>

Multirisque agricole <sup>(3)</sup>	Nous consulter
Véhicule utilitaire <sup>(3)</sup>	Nous consulter
Assurance automoteur <sup>(3)</sup>	Nous consulter
Assurances climatiques <sup>(3)</sup>	Nous consulter

#### Nord Est Assur

Des experts en assurances qui vous apportent des solutions adaptées à votre protection, celle de votre famille et de votre exploitation.

**L'Espace Conseil des Assurances Professionnelles** situé à Reims est joignable toute l'année pour vos demandes d'avenants, de nouveaux contrats ou de renseignements : 03 26 83 34 76 <sup>(4)</sup>.

(1) Voir conditions de l'offre en agence.

(2) Les contrats d'assurance Protection des revenus et les contrats d'assurance prévoyance décès sont assurés par PREDICA, filiale d'assurance de personnes de Crédit Agricole Assurances. PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances - siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris - 334 028 123 RCS Paris. Les dispositions complètes du contrat, limites et modalités de mise en œuvre des garanties figurent dans la notice d'information.

(3) Les contrats d'assurances Santé individuelle des particuliers, Multirisque agricole, Véhicule Utilitaire, Assurance Automoteur et Assurances Climatiques sont assurés par : PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale de Crédit Agricole Assurances, au capital entièrement libéré de 455 455 425 €. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat.

(4) Appel non surtaxé.

## Assurances pour vous protéger au quotidien (cotisation mensuelle)

<b>SécuriCOMPTE Agri Plus (par compte) <sup>(1)</sup></b>	
• Assurance perte ou vol des moyens de paiement professionnels (chéquier, carte bancaire et mobile)	<b>4,00 €</b>
<b>SécuriHELP Agri (par compte) <sup>(1)</sup></b>	
• Assurance d'arrêt total d'activité lors d'un dommage matériel accidentel, décès accidentel, PTIA accidentelle et hospitalisation suite à un accident	<b>1,00 €</b>
<b>SécuriCOMPTE Agri (par compte) <sup>(1)</sup> (cotisation annuelle)</b>	
• Assurance perte ou vol des moyens de paiement professionnels	<b>148,55 €</b>
<b>Cyberprotection</b>	
• Une assurance contre les risques liés à la Cybercriminalité (atteinte du système informatique de l'entreprise et/ou à l'intégrité des données)	<b>Nous consulter</b>
• Télésurveillance <sup>(2)</sup>	<b>Nous consulter</b>

(1) Les garantis SECURI sont assurées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris), entreprise soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR), 4 Place Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09.

(2) Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (contrat signé d'ordre et pour compte en agence bancaire, sur mandat confié par Nexecur Protection), SAS au capital de 12 547 360 euros. Siège social : 13 rue de Belle ILE 72190 COULAINES. SIREN 799 869 342 RCS LE MANS. Autorisation d'exercice CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180, Article L. 612-14 du code de la sécurité intérieure : « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ». L'offre Nexecur Protection Pro n'est pas certifiée APSAD R81/R82/D32 pour les prestations d'installations.



## SEPA : simplicité, clarté et sécurité

---

Le SEPA (Single Euro Payments Area) est l'Espace unique de paiements en Euros. Il regroupe les 28 pays-membres de l'Union européenne, les pays membres de l'Espace économique européen, ainsi que la Suisse, Andorre, Monaco, Saint-Marin et le Vatican.

### **Le virement SEPA ou SCT (SEPA Credit Transfer)**

Virement ordinaire en euros en provenance et à destination d'un pays de la zone SEPA. Le destinataire est identifié par le BIC\* (Bank Identifier Code) et par l'IBAN\*\* (International Bank Account Number). Un espace de 140 caractères max. est réservé au motif du paiement et un second de 35 caractères max. à la référence du donneur d'ordre. Les frais sont partagés, chaque partie est facturée par sa banque, le montant crédité sur le compte du bénéficiaire correspond au montant du virement.

\* Code d'identification international de la banque

\*\* Relevé d'identité bancaire international

### **Le prélèvement SEPA ou SDD (SEPA Direct Debit)**

Prélèvement en euros sur un compte détenu par un établissement bancaire situé dans la zone SEPA. Le créancier dispose d'un mandat (autorisation ponctuelle ou récurrente) par son débiteur et conservé à son niveau permettant le prélèvement, par la banque de ce dernier, d'une somme à transférer vers le compte du bénéficiaire. Les identifiants utilisés sont les BIC/IBAN comme pour le virement SEPA. Les informations transmises avec le prélèvement sont le motif (140 caractères max.) et la référence du créancier (35 caractères max.). Comme pour le virement, les frais sont partagés par les deux parties.

### **Le prélèvement B to B (Interentreprises)**

Prélèvement en euros exclusivement réservé à un usage interprofessionnel, initié par le créancier sur la base de l'autorisation préalable du débiteur formalisée par un mandat de prélèvement conservé par le créancier. Les modalités de fonctionnement spécifiques du prélèvement SEPA B to B excluent notamment tout droit à remboursement des opérations de prélèvement autorisées par le client débiteur. Comme pour le prélèvement SEPA, les identifiants utilisés sont les BIC/IBAN, les informations transmises avec le prélèvement sont le motif et la référence du créancier.

# Cartographie des zones européennes



● Pays de la zone Euro<sup>1</sup>

● Pays de l'Union Européenne (U.E.)

● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

● Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

<sup>1</sup> Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1<sup>er</sup> février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

\* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Source : Crédit Agricole S.A.

**Votre banque à portée de main**  
**Crédit Agricole en Ligne :**  
**un accès gratuit à vos comptes 24h/24 - 7j/7.**



**Internet**  
**[credit-agricole.fr/ca-nord-est](https://credit-agricole.fr/ca-nord-est)**

(coût selon fournisseur d'accès)

**Appli Mobile**  
**Ma Banque <sup>(1)</sup>**

(disponible sous AppStore ou GooglePlay<sup>(2)</sup>)

**Nos espaces Libre-Service**

Dans la plupart de nos agences, les automates sont bien plus que des guichets de retraits. Ils vous permettent d'effectuer vos opérations courantes (consultation de solde, virements, dépôts de chèques ou d'espèces...) de 6h à 22h, 7j/7 dans l'espace Libre-Service.

(1) Téléchargement et accès gratuit de l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole en Ligne.

(2) Service de téléchargement proposé par Apple Inc, titulaire de la marque enregistrée App Store et par Google Inc. Apple et le logo Apple sont des marques de Apple INC. Google Play et le logo Google play sont des marques de Google INC.



## Études personnalisées

N'hésitez pas à solliciter nos experts dans les domaines du conseil en :

- Installation en Agriculture et Viticulture
  - Assurances professionnelles
- Préparation de la transmission de votre entreprise
  - Gestion de votre patrimoine
  - Transition énergétique
- Equipement monétique et vente à distance
  - Epargne Salariale

## Comment nous contacter ?

Dans votre agence : votre Chargé(e) d'Affaires

Par téléphone : 0 969 39 01 02 <sup>(1)</sup>

du lundi au vendredi 9h/19h30 et le samedi 9h/16h

Sur internet : [credit-agricole.fr/ca-nord-est](http://credit-agricole.fr/ca-nord-est) <sup>(2)</sup>

Pour toute question relative au fonctionnement de votre matériel monétique

## SAV Commerçants

**0 826 103 405**

Service 0,15 € / min  
+ prix appel

du lundi au samedi de 8h00 à 20h00

(1) appel non surtaxé

(2) coût de connexion selon opérateur

Ref. 10100942.01.24

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST - Société coopérative à capital variable - Agréée en tant qu'établissement de Crédit - Société de courtage d'assurances - Prestataire de services d'investissement agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest, 75436 PARIS Cedex 09 - Siège social : 25, rue Libergier - 51088 REIMS CEDEX - Tél. 03 26 83 30 00 - Télécopie 03 26 83 30 09 - N° SIREN 394 157 085 RCS Reims - N° ORIAS 07 022 663 - T.V.A. : FR42 394157085 - N° d'identifiant unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) : FR234269\_01FBNY - [www.credit-agricole.fr/ca-nord-est](http://www.credit-agricole.fr/ca-nord-est)

